



ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'assemblée primaire de la Commune de Noble-Contrée est convoquée le

Lundi 13 juin 2022 à 20h00

à la salle de gymnastique de Veyras

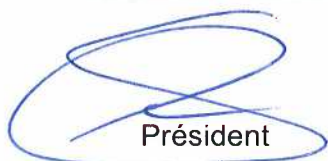
ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 6 décembre 2021
3. Lecture des comptes 2021
4. Rapport de l'organe de contrôle et approbation des comptes 2021
5. Approbation de la prolongation des zones réservées pour une durée de 3 ans
6. Approbation du règlement communal sur les taxes de séjour et d'hébergement
7. Divers

Les comptes 2021, le procès-verbal de la dernière assemblée primaire, le dossier relatif à la prolongation des zones réservées ainsi que le règlement communal sur les taxes touristiques peuvent être consultés sur notre site Internet www.noble-contrée.ch ou à notre guichet d'accueil.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Stéphane Ganzer



Président

Samuel Favre



Secrétaire communal